



Rassemblement Départemental Athlé U14/U16

Du Samedi 28 octobre 2023 de 9h00 à 17h00
Stade d'Athlétisme Roger Colas – Coulaines 72190

Ami(e) Athlète,

Tu es membre du « Suivi départemental » créé par le comité Départemental, grâce à tes performances.

A ce titre, le Comité t'invite à participer au « **Rassemblement Départemental U14/U16** » afin de poursuivre ton perfectionnement et préparer les prochaines échéances sportives pour atteindre de nouveaux objectifs.

Il te faudra **prévoir ton pique-nique** pour le midi.

Ta réponse devra être retournée avant **Mardi 24 octobre 2023**.

-SI POSITIVE : avec l'**autorisation parentale signée à joindre impérativement** à :
ctf72athletisme@gmail.com

-SI NEGATIVE : en préciser les raisons ? (Blessure, études ou autre) par E-mail à : ctf72athletisme@gmail.com

Bien cordialement et amitiés sportives.

Mathis GUETTIER, Agent de Développement

PS : N'oublie pas ton équipement et matériel (si besoin)



Rassemblement Départemental Athlétisme U14/U16

Responsable : Mathis Guettier - Tél: 06.44.07.24.62 – E-mail : ctf72athletisme@gmail.com

Coupon-réponse à retourner avant **le Mardi 24 octobre 2023** au comité

NOM : _____ Prénom : _____ Sexe : M F

CLUB : _____ N° de licence FFA : _____ (Obligatoire)

Catégorie en 2023/24 : _____ (Obligatoire)

Adresse personnelle : _____

N° de Téléphone : _____ Téléphone en cas d'urgence : _____

E-Mail (Personnel ou Famille) : _____
(Obligatoire pour réponse et toute correspondance urgente)

Sera présent(e) au stage

Observations utiles (Problème Transport, Médical, etc.) : _____

Cases à cocher

- autorise mon enfant à être photographié et/ou filmé lors d'un reportage effectué pour le Comité Départemental d'Athlétisme 72 et j'autorise l'utilisation et la diffusion de ces photographies ou vidéos pour l'ensemble des publications ou expositions du Comité Départemental Athlétisme de la Sarthe, dans le cadre de ses actions de communication institutionnelle, pour une durée indéterminée.
- autorise mon enfant à participer à toutes les activités programmées par le Responsable du stage
- le Responsable du stage à prendre, le cas échéant, toutes mesures rendues nécessaires par l'état de mon enfant (traitement médical d'urgence, hospitalisation, intervention chirurgicale)
- les membres de l'encadrement à transporter mon enfant dans un véhicule personnel en cas de nécessité

De l'athlète

SIGNATURES OBLIGATOIRES

des parents